

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75 27 JUN 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 20/06/2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt du mois de juin à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

11 présents : BARIGAULT Jeanne, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, GLORIAU Lucette, MARSAULT Hélène, NIVEAU Nicole, ROBERT Daniel, ROY Jacques.

2 pouvoirs

Marie-Hélène BRUNET a donné pouvoir à Jeanne BARIGAULT

Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Lucette GLORIAU

Excusé (e) s : Lucienne AUBRY, Sylvie JOZEAU, Jacques LAVIGNE, Joël MEUNIER, Micheline REAU

Absent (e) s : Maryse BARIGAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Jean VOYER

Jeanne BARIGAULT a été élu secrétaire de séance.

.....

DECISIONS MODIFICATIVES

Mme la Vice-présidente expose :

Au vu de l'arrêté d'autorisation budgétaire et de tarification 2019 et des réajustements d'amortissement une décision modificative est nécessaire.

D2019-008

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration valide les décisions budgétaires suivantes :

Section	Groupe	Compte	Observations	Dépenses	Recettes	
Investissement		003	Excédent prévisionnel d'investissement	126,00 €		
		28183	Amortissement Matériel de bureau		126,00 €	
Fonctionnement	3	6542	Créances éteintes	- 126,00 €		
	3	68112	Dotations aux amortissements	126,00 €		
	1	6288	Autres Services Extérieurs	- 1 250,00 €		
	1	6251	Voyages et déplacements	- 212,34 €		
	2	64111	Rémunération principale (titulaire)	- 11 661,00 €		
	2	64116	Indemnités de préavis et de licenciement	- 3 200,00 €		
	2	641188	Autres "Allocation aide au retour à l'emploi"	- 6 781,71 €		
	2	64518	Cotisations Organismes "SOFCAP"	- 600,00 €		
	2	64784	Œuvres Sociales	- 497,00 €		
	3	6161	Multirisques	- 561,95 €		
			002	Excédent antérieur reporté N-2		- 31 647,75 €
			733141	Produits à la charge du Département		- 685,00 €
			6419	Remboursement sur rémunérations du personnel		7 568,75 €
TOTAL				- 24 638,00 €	- 24 638,00 €	

*Pour extrait conforme,
Airvault le 21 juin 2019*

*La Vice-présidente,
Frédérique DAMBRINE*

